

Inaugurée aujourd'hui, la Banque alimentaire veut s'installer durablement sur le site de la Poya. Enjeux

Centraliser l'aide aux démunis

« RÉMI ALT

Social » La lutte contre la précarité dans le canton de Fribourg s'organise. Avec l'ouverture officielle de ses locaux sur le site de l'ancienne caserne de la Poya en début d'année, la Banque alimentaire fribourgeoise (BAF) concrétise la mise en place d'un système facilité pour les associations contre la précarité dans le canton de Fribourg. L'institution inaugure officiellement – sur invitation – ses nouveaux espaces de stockage ce jeudi.

Pour rappel, la BAF a pour principe de collecter des denrées auprès de commerces, de producteurs ou encore de grossistes. Elle les distribue ensuite aux associations du canton qui en font la demande, en fonction de leurs besoins.

Un bail temporaire

Ce n'est que depuis la fin 2023 que la BAF dispose de son local à l'ancienne caserne. Mais son installation sur place a pris du retard et n'a pu être finalisée qu'en début d'année. Christophe Koersgen explique que ce délai est dû à la recherche de locaux adaptés sur le site. « Il y a eu de nombreux allers et retours administratifs avant de pouvoir nous installer dans le local que nous occupons actuellement », indique le coordinateur de l'organisation. Entre-temps, la structure cantonale a dû fonctionner avec des solutions intermédiaires, occupant temporairement différents locaux sur le site de la Poya.

Or, l'ancienne caserne de la Poya est un site à l'avenir encore incertain. Le contrat de bail de la BAF est valable pour une durée de cinq ans, renouvelable d'année en année ensuite. Mais pour Christophe Koersgen, là n'est pas la priorité. « C'est de la musique d'avenir, nous devons d'abord nous assurer que notre mission soit correctement remplie. Cependant, il va de soi que la BAF souhaite rester ici de façon pérenne et à s'inscrire dans la durée. »

D'après la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), les locaux inaugurés ce jeudi se veulent « une solution pérenne dans la phase transitoire ». Le porte-parole de la DIME, Guido Balmer, précise : « Lorsque le



La Banque alimentaire fribourgeoise organise le « samedi du partage » pour récolter des denrées. Charly Rappo-archives

nouveau quartier aura pris place, le programme de la BAF pourra tout simplement y être repris et transféré. »

Echos politiques

La Banque alimentaire fribourgeoise a par ailleurs fait l'objet d'un postulat, déposé en 2021 par les socialistes Rose-Marie Rodriguez (Estavayer-le-Lac) et David Bonny (Prez-vers-Noréaz). L'objectif des subventions étatiques pour la BAF. Mais pourquoi ne pas simplement financer les associations existantes ? « Il était important d'établir une organisation centralisée, institutionnalisée et pérenne, capable de répondre aux difficultés et aux besoins liés à la gestion de la précarité », répond le député sarinois. « Pour autant, il est essentiel que les soutiens se poursuivent pour les autres associations. »

Ainsi, pour l'année 2025, le financement de l'Etat se



« Il y avait vraiment besoin d'un soutien plus important »

Christophe Koersgen

monte à 125 000 francs, soit la somme budgétée, confirme la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Selon sa secrétaire générale adjointe, Claudia Lauper, le montant planifié pour 2026 est identique à celui inscrit au budget, soit 100 000 francs. « Il n'est toutefois jamais possible d'assurer en avril ce qui sera maintenu pour l'année suivante », nuance-t-elle.

Et d'ajouter qu'un mandat de la DSAS est prévu pour une pérennisation des soutiens étatiques. A noter que d'autres financements, comme ceux obtenus via le développement durable et le plan climat, s'arrêtent dès l'année prochaine.

Renforcer le système

Ce flou sur l'avenir n'enlèverait rien à la nécessité de la Banque alimentaire fribourgeoise. D'après son coordinateur, celle-ci se veut une réponse adaptée à

la croissance rapide de la précarité dans le canton. Ses initiateurs se sont inspirés de modèles préexistants dans d'autres cantons, mais aussi à l'échelle nationale, pour jeter les bases de l'entité fribourgeoise. « Nous avons constaté une demande grandissante des personnes précarisées durant la pandémie de Covid », soutient Christophe Koersgen. « Les associations ont tiré la sonnette d'alarme, il y avait vraiment besoin d'un soutien plus important. »

La BAF voit alors le jour en 2021 en tant qu'association avec pour but de créer une structure cantonale de distribution. « Nous faisons de la logistique, répartissons les denrées aux associations mais ne distribuons pas directement de la nourriture aux publics précarisés », précise le coordinateur. « De fait, les associations avec qui nous travaillons continuent leur travail comme elles l'ont

toujours fait, mais elles se font désormais livrer la marchandise. C'est une façon de renforcer le système. »

En plus de l'aspect social, la BAF poursuit des enjeux écologiques, la démarche permettant d'éviter le gaspillage alimentaire. L'institution a livré en 2024 pas moins de 184 tonnes de denrées, dont 171 ayant permis d'éviter de gaspiller. Une trentaine d'associations en ont bénéficié.

La BAF travaille également à un volet économique : « Nous avons mis en place des mesures de réinsertion », relate Christophe Koersgen. « Des personnes sans emploi peuvent travailler au sein de la Banque alimentaire pour une relativement courte durée afin de retrouver un rythme. » Une mesure qui aurait porté ses fruits, puisque « plusieurs personnes ayant bénéficié de ce programme ont depuis retrouvé un travail. »